



ENTOURAGE

Siège social : 174 RUE CHAMPIONNET – 75018 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

**RSM Paris**

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr**ENTOURAGE**

Siège social : 174 RUE CHAMPIONNET – 75018 PARIS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association ENTOURAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENTOURAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mai 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' with a horizontal stroke and a diagonal stroke.

François AUPIC

Associé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement	331 082	110 361	220 721	11,68		
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	1 440		1 440	0,08	1 440	0,08
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	176 293	72 928	103 364	5,47	122 612	6,99
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	153		153	0,01	153	0,01
. Prêts						
. Autres	23 614		23 614	1,25	20 719	1,18
TOTAL (I)	532 581	183 289	349 292	18,48	144 924	8,26
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	0,32	1 919	0,11
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 063		24 063	1,27	13 616	0,78
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	682 574		682 574	36,11	978 557	55,75
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	822 045		822 045	43,48	608 155	34,65
Charges constatées d'avance	6 483		6 483	0,34	8 018	0,46
TOTAL (II)	1 541 165		1 541 165	81,52	1 610 265	91,74
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 073 746	183 289	1 890 457	100,00	1 755 190	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
--------	---	--	---	--

FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	487 489	25,79	380 768	21,69
Excédent ou déficit de l'exercice	280 057	14,81	106 720	6,08
Situation nette (sous total)	767 546	40,60	487 489	27,77
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	91 388	4,83	213 356	12,16
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	858 934	45,44	700 845	39,93
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	61 166	3,24		
TOTAL (III)	61 166	3,24		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 018	2,38	76 538	4,36
Emprunts et dettes financières diverses	6 900	0,36	12 000	0,68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 326	8,11	81 118	4,62
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	443 766	23,47	185 237	10,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 336	0,71	4 851	0,28
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	308 011	16,29	694 600	39,57
TOTAL (IV)	970 356	51,33	1 054 345	60,07
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 890 457	100,00	1 755 190	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
		Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Cotisations									
Ventes de biens et services									
- Ventes de biens									
- dont ventes de dons en nature									
- Ventes de prestations de services		120 510		49 037		71 473		145,75	
- dont parrainages									
Produits de tiers financeurs									
- Concours publics et subventions d'exploitation		3 073 459		2 834 559		238 900		8,43	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible									
- Ressources liées à la générosité du public									
- Dons manuels		267 946		311 304		-43 358		-13,92	
- Mécénats									
- Legs, donations et assurances-vie									
- Contributions financières									
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		138 997		125 978		13 019		10,33	
Utilisations des fonds dédiés				17 600		-17 600		-100,00	
Autres produits		331 566		519		331 047		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)		3 932 478		3 338 996		593 482		17,77	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks									
Autres achats et charges externes		748 328		991 312		-242 984		-24,50	
Aides financières									
Impôts, taxes et versements assimilés		164 075		140 300		23 775		16,95	
Salaires et traitements		1 973 100		1 637 111		335 989		20,52	
Charges sociales		677 897		599 674		78 223		13,04	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		137 209		25 971		111 238		428,32	
Dotations aux provisions		61 166				61 166		N/S	
Reports en fonds dédiés									
Autres charges		10 675		2 290		8 385		366,16	
Total des charges d'exploitation (II)		3 772 450		3 396 659		375 791			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		160 028		-57 663		217 691		377,52	
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change		9				9		N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)		9				9		N/S	
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées		282		236		46		19,49	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements									
Total des charges financières (IV)		282		236		46		19,49	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-273		-236		-37		-15,67	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	159 755	-57 898	217 653	375,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	2 794		2 794	N/S
Sur opérations en capital	121 968	176 607	-54 639	-30,93
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	124 761	176 607	-51 846	-29,35
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	816	11 988	-11 172	-93,18
Sur opérations en capital	3 643		3 643	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	4 459	11 988	-7 529	-62,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	120 302	164 619	-44 317	-26,91
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	4 057 248	3 515 603	541 645	15,41
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 777 191	3 408 883	368 308	10,80
EXCEDENT OU DEFICIT	280 057	106 720	173 337	162,42

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	306 331	239 300		
Prestations en nature	233 751	1 102 627		
Bénévolat	164 581	35 640		
TOTAL	704 663	1 377 567		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	306 331	239 300		
Prestations	233 751	1 102 627		
Personnel bénévole	164 581	35 640		
TOTAL	704 663	1 377 567		

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 890 457 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 280 057 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/05/2023 par les dirigeants.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DE MOYENS MIS EN ŒUVRES

L'Association vise à engager chacun dans des réseaux de soutien avec les plus exclus, grâce à la tech. Elle a donc pour objet de développer et de soutenir des actions en vue de sensibiliser le plus grand nombre aux causes de la grande exclusion, de faire prendre conscience du rôle de chacun, d'inciter et d'aider à créer du lien social sous forme de relations durables entre le grand public et les personnes sans-abri ou sans domicile, les personnes souffrant d'isolement social quelle qu'en soit la cause, ou celles en situation de grande précarité, d'exclusion ou de rejet quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

L'Association pourra, notamment :

- a) mobiliser le grand public sur des actions solidaires et lui fournir une aide directe (formations, contenus pédagogiques, conseils, outils...) pour les mener à bien ;
- b) nouer des partenariats avec d'autres acteurs de l'action sociale : associations de lutte contre l'exclusion, entreprises et chantiers d'insertion, travailleurs sociaux, services publics compétents... ceci afin de développer des actions en collaboration. L'Association pourra également mettre en relation les participants à ses différents projets et notamment les membres du réseau Entourage avec ces acteurs ;
- c) assurer le développement, la gestion, l'entretien et l'administration de toutes activités sociales, d'assistance et de bienfaisance à but non lucratif ;
- d) détenir, posséder et/ou administrer tous biens meubles et immeubles, en vue de la réalisation de son objet ;
- e) entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement en vue de permettre le déploiement des activités ;
- f) procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de l'objet de l'Association ;
- g) développer tout moyen (site web, application mobile, media, clubs et événements de rencontre, etc.) facilitant le lien entre personnes « exclues » et « incluses », dans un but de réinsertion des premières dans les entreprises ou associations ou autres cercles sociaux existants ;
- h) mettre en place toute action de communication (revue, livres, site Internet, web, publication, réseaux mobiles, utilisation de media, de publicité, de sponsoring, etc.) visant à promouvoir son objet.

L'Association met actuellement en œuvre 3 programmes :

--> Le programme Entourage Local qui vise à faciliter la rencontre, l'entraide et la création de liens sociaux entre habitants et personnes en situation d'isolement et de précarité. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sensibilisation du grand public ; le déploiement et l'animation d'un réseau social d'entraide de proximité ; l'organisation d'événements de convivialité.

--> Le programme Entourage Pro qui vise à faciliter l'accès à l'emploi de personnes en situation d'isolement et de précarité. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sourcing et d'accompagnement de chercheurs d'emploi (formations courtes, mentorat et activités remobilisantes) ; la mise en réseau de ces personnes avec des professionnels prêts à les aider pour booster leur recherche via une plateforme ; la mobilisation et la sensibilisation des entreprises pour recruter ces chercheurs d'emploi.

--> Le programme Entourage Sport qui permet aux personnes en situation de précarité et d'isolement de créer du lien avec le grand public autour de la passion ou de la pratique du sport. Les actions déployées dans le cadre de ce

programme sont des actions de sourcing et de mobilisation de personnes isolées et en précarité pour leur proposer de participer comme spectateur à des grands événements sportifs ou d'adhérer à des clubs de sport amateur ; la mobilisation de fédérations sportives, clubs de sport ou organisateurs d'événements sportifs pour développer de la billetterie solidaire ou des licences à prix solidaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Janvier :

- Recrutement et pérennisation du poste de développeur mobile
- Lancement de la nouvelle version de l'application Entourage

Février :

- Lancement de LinkedOut à Rennes

Mars :

- WE de formation des ambassadeurs (bénévoles) de l'association
- Le bateau for People financé par Advens porte les couleurs d'Entourage

Avril :

- Séminaire d'équipe
- Entourage est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte
- Campagne de collecte IFI

Juin :

- Réorganisation de l'équipe communication (recrutement et pérennisation des postes de Marketing Digital, Brand Content Manager, Responsable Relations Presses)
- Election d'un CSE
- Lancement de la mesure d'impact LinkedOut

Juillet :

- Organisation d'un Week-end pour les jeunes du programme LinkedOut et d'une journée avec nos partenaires à Lorient
- Présentation des résultats de la mesure d'impact Entourage

Août :

- Poursuite des événements estivaux avec les stagiaires d'été C
- Coup d'envoi donné par Entourage pendant le match France-Australie au Stade de France

Septembre :

- Changement de direction, Marie-Flore Leclercq prend la suite de Lucie de Clerck à la direction générale
- Déménagement des équipes de Lille et Lyon
- Campagne de communication « Les rencontres qui comptent »
- Traduction de l'application Entourage en 6 langues supplémentaires
- Refonte du site Entourage

Octobre :

- Évènement de lancement du programme Entourage Sport
- Signature grand partenariat Région IDF

Novembre :

- Réorganisation des équipes > Passage d'une organisation par programme à une organisation par public ciblé (Création de 3 ETP, séminaire d'équipe)
- Organisation d'un week-end pour le départ du bateau à la Transat Jacques Vabre
- Organisation d'une Vente caritative au profit d'Entourage

Décembre :

- Événements de Noël dans chaque antenne
- Campagne de collecte de fonds de fin d'année

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Frais de développement :

Comptabilisation en immobilisations. Les dépenses de recherche et développement correspondent à des dépenses de personnels, comptabilisées à l'actif sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Elles font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Changement de méthode comptable :

Le règlement N° 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, prévoit la présentation dans l'annexe des comptes de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

L'association présente pour la première fois ce tableau dans l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 532 581 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 440	331 081		332 522
Immobilisations corporelles	170 310	10 863	4 880	176 293
Immobilisations financières	20 872	2 895		23 767
TOTAL	192 622	344 839	4 880	532 581

Amortissements et provisions d'actif = 183 289 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		110 361		110 361
Immobilisations corporelles	47 697	26 848	1 617	72 928
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	47 697	137 209	1 617	183 289

Etat des créances = 736 734 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 614		23 614
Actif circulant & charges d'avance	713 119	713 119	
TOTAL	736 734	713 119	23 614

Produits à recevoir par postes du bilan = 78 144 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 143
Autres créances	77 001
Disponibilités	
TOTAL	78 144

Charges constatées d'avance = 6 483 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	380 769	106 720			487 489
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	106 720	-106 720	280 057		280 057
Dont générosité du public					
Situation nette	487 489	0	280 057		767 546
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	213 356		91 388	213 356	91 388
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	700 845		91 388	213 356	858 934
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		487 489
SOLDE		487 489

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
	0	0	0	0	0	
TOTAL	0	0	0	0	0	

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Ville de PARIS	65 000	0	35 000	30 000
Région IDF	313 663	0	0	313 663
Plan de Pauvreté	11 300	0	0	11 300
TOTAL	389 963	0	35 000	354 963

Reprises

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Ville de PARIS	38 000	3 000	35 000	6 000
Région IDF	134 841	115 202	0	250 043
Plan de Pauvreté	3 766	3 766	0	7 532
TOTAL	176 607	121 968	35 000	263 575

Etat des dettes = 970 356 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	45 018	31 664	13 354	
Dettes financières diverses	6 900	6 900		
Fournisseurs	153 326	153 326		
Dettes fiscales & sociales	443 766	443 766		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 336	13 336		
Produits constatés d'avance	308 011	308 011		
TOTAL	970 356	957 002	13 354	

Charges à payer par postes du bilan = 182 836 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	48 534
Dettes fiscales & sociales	123 552
Autres dettes	10 750
TOTAL	182 836

Provisions pour risque et charges = 61 166 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Provision pour travaux	0	61 167			61 167
TOTAL	0	61 167			61 167

Produits constatés d'avance = 308 011 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des ressources

Produits	Ressources France	Ressources Export	Total
Locations	12 439	0	12 439
Prestations	43 418	0	43 418
Vente de produits	2 649	0	2 649
Manifest. de bienfaisance	62 005	0	62 005
Ressources	120 510	0	120 510

Répartition par autorités administratives

	U.E	Etat	Collectivités Territ.	CAF	Autres	Total
Concours publics	0	0	0	0	0	0
Subv.d'exploit	0	682 605	272 077	10 000	0	964 682
Total	0	682 605	272 077	10 000	0	964 682

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Montant notifié	Montant perçu 2020	Montant perçu 2021	Montant perçu 2022	Montant perçu 2023	Montant restant à percevoir
PIC 100% Inclusion	1 398 944,4	629 524,98	0	559 577,76	0	209 841,66
PIC 100% - Extension	283 651,92		0		113 460,80	170 191,12
TOTAL	1 682 596,32	629 524,98	0	559 577,76	113 460,80	380 032,78

Nom du subventionneur	Montant notifié	Montant perçu 2022	Montant perçu 2023	Montant restant à percevoir
Région IDF	80 000,00	0	0	80 000,00
Mairie de Paris	40 000,00	0	30 000	10 000,00
RégionIDF WE bord de mer	26 610,00	0	0	26 610,00
Impact 2024	14 000,00	0	10 500	3 500,00
FSE + AURA	55 506,00	0	0	55 506,00
TOTAL	216 116,00	0	40 500	175 616,00

AUTRES INFORMATIONS***Garanties affectées à un engagement***

TYPE	MONTANT
Contregarant. Ste Caut. Mut.	68 990
Contregarant. France Active	15 000

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Entourage sont Jean-Marc Potdevin (Président), Romain Allain-Dupré (Vice-Président) et Reine Atta (Trésorière). Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Entourage.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	21	0
Non cadres	23	0
TOTAL	44	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 500 € TTC.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	173 802,60	145 182,38
1.1 Réalisées en France	122 361,24	127 009,34	1.1 Cotisations sans contrepartie	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	173 802,60	145 182,38
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	9 235,35	12 982,29			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 095,26	5 190,75			
TOTAL DES EMPLOIS	137 691,85	145 182,38	TOTAL DES RESSOURCES	173 802,60	145 182,38
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	137 691,85	145 182,38	TOTAL	173 802,60	145 182,38

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0,00	0,00
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	36 110,75	0,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	577 071,80	1 276 259,52	Bénévolat	164 581,36	239 300,01
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	233 751,18	1 102 626,74
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	62 005,00	6 695,14	Dons en nature	306 331,41	35 640,59
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	65 587,15	94 612,68			
TOTAL	704 663,95	1 377 567,34	TOTAL	704 663,95	1 377 567,34

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0,00	0,00

(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0,00	0,00

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	0,00			
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	173 802,60	173 802,60	145 182,38	145 182,38
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0,00			
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0,00			
2.2 Parrainage des entreprises	0,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 202 919,35		1 915 121,06	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	593 875,69		175 533,27	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	964 682,38		1 085 559,40	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	121 967,51		176 607,00	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0,00		17 600,00	
TOTAL	4 057 247,53	173 802,60	3 515 603,11	145 182,38
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	2 936 903,00	122 361,24	2 866 098,21	127 009,34
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		0,00	
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	383 170,00	9 235,35	233 129,69	12 982,29
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	258 743,00	6 095,26	283 683,83	5 190,75
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	198 375,00		25 970,90	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00		0,00	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0,00		0,00	
TOTAL	3 777 191,00	137 691,85	3 408 882,63	145 182,38
EXCEDENT OU DEFICIT	280 056,53	36 110,75	106 720,48	0,00

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	164 581,36		239 300,01	
Prestations en nature	233 751,18		1 102 626,74	
Dons en nature	306 331,41		35 640,59	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	704 663,95		1 377 567,34	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	577 071,80		1 276 259,52	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	62 005,00		6 695,14	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	65 587,15		94 612,68	
TOTAL	704 663,95		1 377 567,34	

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE N
(VERSION SYNTHETIQUE)*

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Etat 1 - Allemagne	120,00 €
Etat 2 - Suisse	300,00 €
Etat 3 - Monaco	20 000,00 €
Etat 4 - Irlande	200,00 €
Etat 5 - Royaume-Uni	86 056,67 €
Etat 6 - Etats-Unis	43 796,34 €
Etat 7 - Belgique	150,00 €
Etat 8 - Canada	55,00 €
Etat 9 - Pologne	50,00 €

* La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République est mise à la disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 174 rue Championnet 75018 Paris selon les modalités suivantes :
Auprès du responsable financier de l'association,
- et sur le site internet de l'association <https://www.entourage.social/>